



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2020-01 du 03 Janvier 2020

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2020,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

L'année 2020 est désignée «l'année de la pluie de Danaé»

Frank-Marc

Imperator et Rex